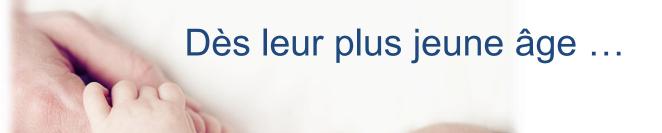
La bientraitance concerne les enfants.





La bientraitance concerne les personnes âgées.



La bientraitance concerne les personnes handicapées.



Quel que soit leur degré de dépendance.

La bientraitance concerne les personnes hospitalisées.



La bientraitance concerne les proches de ces personnes.



La bientraitance concerne les professionnels euxmêmes.



